



Dossiers du BHI TA-005-3 et S1/5051

LETTRE CIRCULAIRE 82/2012
22 août 2012

**RAPPORT SUR LA DEUXIEME SESSION DU COMITE D'EXPERTS DES NATIONS UNIES
SUR LA GESTION DE L'INFORMATION GEOSPATIALE A L'ECHELLE MONDIALE**

Références: A. CL66/2011 en date du 3 novembre - *Participation de l'OHI au Comité d'experts des Nations Unies sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale*
B. Décision No. 17 de la XVIII^{ème} CHI (PRO 6) - *Etat global des levés hydrographiques*

Madame la Directrice, Monsieur le Directeur,

1. Le Comité d'experts des NU sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale (UN-GGIM) a tenu sa deuxième session au Siège des NU à New York du 13 au 15 août. Plus de 50 Etats membres des NU étaient représentés, ainsi que des organisations internationales, y compris l'OHI. Le directeur Ward y représentait l'OHI en tant qu'observateur.
2. Comme indiqué en référence A, l'objectif de l'UN-GGIM était de faire progresser la coopération internationale en matière de gestion de l'information géospatiale et d'aider à mettre à disposition des informations géospatiales exactes et faisant autorité, particulièrement à l'appui du développement durable. L'UN-GGIM rend compte à l'Assemblée des Nations Unies *via* le Conseil économique et social des NU (ECOSOC). L'ECOSOC a établi un programme quinquennal pour l'UN-GGIM et exige que le Comité rende compte à l'ECOSOC en 2016.
3. Les travaux de l'UN-GGIM abordent une série de questions importantes, parmi lesquelles :
 - Développer un cadre stratégique de gestion de l'information géospatiale aux échelons national, régional et mondial ;
 - Mettre sur pied des mécanismes institutionnels et des cadres juridiques communs ;
 - Renforcer les compétences et les capacités, en particulier dans les pays en développement ;
 - Garantir la qualité des informations géospatiales ;
 - Promouvoir le partage, l'accessibilité et la diffusion des données ;
 - Accompagner l'évolution des technologies de l'information ;
 - Promouvoir des activités d'information et de sensibilisation en matière géospatiale ;
 - Travailler en partenariat avec la société civile et le secteur privé.
4. La 2^{ème} session de l'UN-GGIM (GGIM-2) a examiné différents rapports portant sur les thèmes suivants :
 - Evolution future
 - Conclusions de la récente Conférence des NU sur le développement durable (Rio+20)
 - Déclaration de déontologie en matière de gestion de l'information géospatiale
 - Elaboration d'une base de connaissances parrainée par les NU relative à la gestion de l'information géospatiale
 - Etat de la cartographie dans le monde
 - Nécessité d'un Système de référence géodésique mondial
 - Elaboration d'un portail cartographique mondial pour le développement durable.

5. En réponse au rapport sur l'état de la cartographie dans le monde, le représentant de l'OHI a tenu informé le Comité sur l'état de la cartographie et de l'hydrographie dans le monde, tel que présenté lors de la XVIII^{ème} CHI en avril dernier (voir référence B) ainsi que sur la Résolution qui a été adoptée par les Etats membres. L'état de la cartographie et de l'hydrographie dans le monde semblait peu connu de la plupart des délégués et observateurs à la 2^{ème} session de l'UN-GGIM. Pour cette raison, le Comité a invité l'OHI, *via* le BHI, à fournir des informations qui pourront être incorporées dans le rapport de l'UN-GGIM sur l'état de la cartographie dans le monde. Il s'agit d'un développement important pour l'OHI, puisqu'il fournit une nouvelle occasion d'informer les représentants des Etats membres des NU de la situation actuelle au niveau mondial en matière d'hydrographie. Il met également l'accent sur l'importance de continuer à améliorer les informations ainsi que l'utilisation de la publication C-55 de l'OHI - *Etat de l'hydrographie et de la cartographie dans le monde*.

6. Suite à une discussion sur les normes internationales, l'ISO, l'OHI et l'OGC (Open Geospatial Consortium) ont été invités à développer des propositions sur les questions liées à l'établissement de normes au sein de la communauté internationale pour examen par la prochaine session de l'UN-GGIM. Ceci est un autre développement important pour l'OHI qui soulignera le rôle joué par celle-ci dans l'établissement des normes géospatiales au niveau mondial, et en particulier, ses récents travaux sur l'établissement de la norme S-100.

7. Les travaux de l'UN-GGIM deviennent de plus en plus pertinents pour l'OHI. L'hydrographie et le domaine maritime sont actuellement reconnus dans ses travaux. Ceci, en retour, permet de porter les travaux des Services hydrographiques des Etats membres de l'OHI à l'attention des instances supérieures du système des NU. Un vif débat est actuellement en cours au sein de l'UN-GGIM sur le développement des infrastructures des données spatiales dans le monde. Il y a là matière pour le groupe de travail de l'OHI sur les infrastructures des données spatiales maritimes de contrôler les développements mondiaux en matière d'infrastructure des données spatiales et de promouvoir le rôle que les Services hydrographiques peuvent jouer dans la fourniture de données et d'informations fondamentales dans le domaine maritime.

8. Les Etats membres sont encouragés à tenir leurs délégations respectives au sein de l'UN-GGIM informées et à les appuyer selon que de besoin.

9. La troisième session de l'UN-GGIM aura lieu du 24 au 26 juillet 2013 à Cambridge, RU. Un forum de haut niveau sur la gestion de l'information géospatiale se tiendra également à Doha, Qatar, du 4 au 6 février 2013. De plus amples informations sur l'UN-GGIM et le forum de haut niveau à Doha sont disponibles à l'adresse suivante : <http://ggim.un.org/default.html>.

Veillez agréer, Madame la Directrice, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma haute considération,

Pour le Comité de direction,



Robert WARD
Directeur